

PROJET D'ETABLISSEMENT 2025-2030 DU COLLÈGE DE WANI - HOUAÏLOU

Validé au CA du 10/07/2025

Collège de Wani
Nouvelle-Calédonie



AXE 1 Amener les élèves à la réussite éducative

Priorité aux savoirs fondamentaux
Le statut de l'élève
Lien avec le 1er degré

AXE 2 Développer les compétences psycho- sociales des élèves

la gestion de leurs émotions.
Améliorer le sentiment d'efficacité des élèves

AXE 3 Poursuivre la lutte contre le harcèlement et les incivilités

Faire du collège un lieu d'accueil serein
Améliorer les espaces de vie communs
Améliorer l'hygiène de vie et la santé des élèves

AXE 5 Donner de l'ambition aux élèves dans leur parcours d'orientation

Le parcours de l'élève
La réussite après le collège
La liaison collège-lycée GT

AXE 4 Poursuivre et développer les partenariats

Partenariat avec la Province Nord
Parents et coutumiers
Mairie, institutions, Vice-Rectorat

ELEMENTS DE CONTEXTE

LE CONTEXTE

Le collège de Wani est un établissement « de brousse » de 1^{ère} catégorie **qui compte 177 élèves à la rentrée 2025** (135 élèves en 2021). Il comporte une SEGPA à partir de la 5^{ème} et des élèves qui sont préorientés en 6^{ème} (6^{ème} « inclus »).

Située sur la transversale Ouest-Est, à la sortie de la vallée du fleuve du même nom, la commune de Houaïlou se trouve à 3H de Nouméa, 1H de Bourail et 1H de Poindimié. Sa situation géographique en fait une commune très étendue (1000 km²), avec un centre-ville (70 habitants) comportant très peu de commerces et services publics, l'ensemble de la population se trouvant dans les 33 tribus environnantes et 5 districts coutumiers.



CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

L'indice d'éloignement du collège est de 128, dans la moyenne de la Nouvelle Calédonie. L'établissement est bien desservi par un transport scolaire quotidien. Cependant, le collège recrute des élèves qui peuvent faire plus d'une heure de trajet matin et soir, certains dans des conditions difficiles (traversée de rivière, pistes sinueuses...). L'établissement bénéficie d'installations sportives (un terrain multisports dans l'enceinte et une salle de sports communale de très bon niveau) mais sans disposer sur la commune d'une médiathèque ou d'un centre culturel.

LES LOCAUX DE L'ÉTABLISSEMENT

Construit en 1988, les locaux se divisent en 16 salles de plain-pied (dont 1 salle informatique, 1 CDI + 2 salles de sciences et 1 salle de techno). Les salles banalisées ne sont pas climatisées. Le site de l'ancienne ALP est composé d'un bâtiment rénové (une salle « magasin » et une salle de cours) et d'autres bâtiments très vétustes, en partie fermés. Les installations sportives sont composées d'un terrain de football + plateau multisports. L'établissement ne possède pas de vestiaires pour l'EPS, pas de foyer pour les élèves, pas de salle de réunion. Le taux important d'occupation des salles banalisées fait qu'il n'y a plus de salles de libres sur certaines heures.

L'internat provincial gère la restauration scolaire (98% des élèves) de la pause méridienne et les internes (44 à la rentrée 2025). L'établissement possède 3 minibus de 9 places dont deux sont récents.

ATOUS

- Un collège à taille humaine
- Un environnement agréable au milieu de la nature
- Un bon niveau d'équipement informatique
- Un bon niveau d'équipement mobilier dans les salles de classes
- Une bonne implication des parents d'élèves dans la vie de l'établissement
- Le soutien des coutumiers dans les valeurs portées par l'établissement
- Une bonne cohésion d'équipe chez les enseignants due à la diversité des profils et à leur faible nombre
- Belle offre d'activités et d'installations sportives sur la commune (depuis peu)

FAIBLESSES

- Le manque de stabilité de l'équipe enseignante, renouvelée trop souvent
- La faible attractivité de la commune
- De grandes difficultés pour trouver un logement correct
- Le réseau téléphonique (OPT) et l'alimentation en eau posent des difficultés.
- L'augmentation des effectifs du collège fragilise le fonctionnement de l'établissement dans sa gestion des espaces.

MÉTHODE RETENUE

● PHASE 1 (FÉVRIER 2024 – MAI 2024) : AUTOÉVALUATION DE L'ÉTABLISSEMENT

- Comité de pilotage, 4 groupes de travail. Le rapport d'autoévaluation a été transmis le 28 mai 2024 au vice-Rectorat.
- Établissement fermé du 13 mai au 19 août 2024 et en fonctionnement dégradé jusqu'à mi-septembre.

● PHASE 2 (NOVEMBRE 2024 – MARS 2025) : ÉVALUATION EXTERNE DE L'ÉTABLISSEMENT

- Mme Amiot IA-IPR d'Histoire-géographie, Mme Servas, médecin conseiller technique et M. Holtz, Principal du Collège de Yaté, évaluateurs externes ont communiqué leurs préconisations le 20 mars 2025.

● PHASE 3 CONSTRUCTION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET				
MA	comité de pilotage	1	JE	1	DI	1	MA	PRESENTATION AU CP	1	
ME		2	VE	2	LU	2	ME		2	
JE		3	SA	3	MA	comité de pilotage	3	JE	3	
			DI	4	ME		4	VE	4	
	AXE 1 : Réussite éducative : Mme Koki, Mme Boawe, M. Basile		LU	16H GT AXE 4	5	JE		5	SA	5
			MA	CA N°2	6	VE		6	DI	6
			ME		7	SA		7	LU	7
	AXE 2 : Psycho social: Mme Antoinette		JE		8	DI		8	MA	VOTE AU CA
			VE		9	LU		9	ME	9
			SA		10	MA		10	JE	10
	AXE 3 : HArcèlement: Mme Guillemont		DI		11	ME		11	VE	11
			LU		12	JE		12	SA	12
			MA	comité de pilotage	13	VE		13	DI	13
	AXE 4 : Partenariat: Mme Kabeu + Mme Barré		ME		14	SA		14	LU	14
			JE		15	DI		15	MA	15
			VE		16	LU		16	ME	16
			SA		17	MA		17	JE	17
	AXE 5: Orientation: Mme Muliava		DI		18	ME		18	VE	18
			LU		19	JE		19	SA	19
			MA	comité de pilotage	20	VE		20	DI	20
			ME		21	SA		21	LU	21
			JE		22	DI		22	MA	22
			VE		23	LU		23	ME	23
			SA		24	MA		24	JE	24
			DI		25	ME		25	VE	25
			LU		26	JE		26	SA	26
			MA		27	VE		27	DI	27
			ME		28	SA		28	LU	28
			JE		29	DI		29	MA	29
			VE		30	LU		30	ME	30
			SA		31	JE		31	SA	31
			MA	CP N°2	29					
			ME		30					
AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET				

- PHASE 4 : APPROBATION PAR LE CONSEIL PÉDAGOGIQUE DU 1^{ER} JUILLET ET VOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 JUILLET 2025

Axe 1	Amener les élèves à la réussite éducative
Constats	<ul style="list-style-type: none"> - Le niveau à l'entrée en 6^{ème} est faible. Certains élèves sont non lecteurs et porteurs de troubles non détectés ou pris en charge. - Les postures d'élèves ne sont pas acquises pour beaucoup (avoir ses affaires, lever la main pour prendre la parole, écouter ses camarades...) - Le temps d'attention des élèves de 6^{ème} est faible. - Les taux de réussite au DNB sont en augmentation pour atteindre un bon niveau en 2023. Ces bons scores ne doivent cependant pas occulter les résultats aux épreuves écrites (notamment en français et mathématiques) qui restent fragiles. - Les élèves sont bien accompagnés par des entraînements aux écrits (2 DNB blancs) et par des entraînements à l'oral. - En classe, les enseignants encouragent leurs élèves par des évaluations valorisantes qui tendent à masquer de grandes fragilités résiduelles notamment à l'écrit. - Ces résultats montrent que l'établissement apporte une plus-value au parcours des élèves grâce à la grande personnalisation des parcours (SEGPA, Prépa-métiers, alternance, dispositifs de lutte contre le décrochage...)
Indicateurs suivis	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage d'élèves en maîtrise insuffisante aux tests d'entrée en 6ème et 4ème (tests nationaux et territoriaux) - Pourcentage de réussite au DNB - Pourcentage d'élèves ayant validé le cycle 3 et le cycle 4 en fin de cycle 3 et en fin de cycle 4 - Ecart entre la moyenne au contrôle continu et les résultats au contrôle ponctuel au DNB dans les 4 disciplines - Taux d'accès à l'année n+1 après le collège (1ere GT, 1ere Pro, etc.) - Taux annuel d'élèves ayant une retenue posée pour 6 croix dans le carnet et un avertissement au bout de 12 croix - Nombre de formations liées à l'objectif 4
Objectif 1	Priorité sur l'apprentissage des savoirs fondamentaux dès l'entrée en 6ème
Actions de l'objectif 1	<p>1.1.1 Faire en sorte que toutes les matières participent à la compréhension écrite et orale du français</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre la priorité sur l'écriture, la lecture et la compréhension des consignes dans toutes les disciplines - Favoriser la participation orale de qualité <p>1.1.2 Apprendre à apprendre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Différencier 6^{ème}/5^{ème} et 4^{ème}/3^{ème} dans la méthodologie - Poursuivre l'action « devoirs faits » notamment de la 5^{ème} à la 3^{ème} - Mobiliser l'assistant pédagogique pour les aides méthodologiques en classe. <p>1.1.3 Privilégier l'enseignement explicite</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire les cours en favorisant l'"enseignement efficace" - Faire des affichages didactiques et construire des outils d'autonomie

	<p>1.1.4 Favoriser l'entrée dans la tâche complexe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les consignes multitâches, l'autonomie et la pensée logique - Favoriser les situations-problèmes dans toutes les disciplines (oral/écrit) <p>1.1.5 Ritualiser les débuts de cours pour amener les élèves à une posture de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réactiver la mémoire et l'attention des élèves - Initier la prise de notes en fin de cycle 4 <p>1.1.6 Favoriser l'utilisation des outils numériques et la bonne utilisation des médias numériques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former les élèves à l'utilisation des médias et des réseaux sociaux - Développer les bonnes pratiques aux outils numériques
Objectif 2	Le statut de l'élève
Actions de l'objectif 2	<p>1.2.1 Travailler sur la prise de parole, la tenue des cahiers, le matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Harmoniser les pratiques pour définir les mêmes exigences dans toutes les matières. - Définir et faire comprendre le « métier d'élève » notamment concernant le matériel et la tenue des cahiers <p>1.2.2 Travailler sur le statut de l'erreur, l'attitude face à l'échec, valoriser les réussites</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser à chaque fin de trimestre une cérémonie de valorisation - Engager un travail sur l'évaluation notamment sur les compétences - Développer la persévérance dans le travail - Mettre en place des critères de réussite communs afin d'harmoniser les attendus disciplinaires (par compétence ou par discipline) <p>1.2.3 Améliorer le rapport aux savoirs, le sens de l'école</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer les élèves aux examens de fin de troisième pour favoriser leurs réussites au lycée (compétences scolaires et postures) - Multiplier les situations concrètes notamment les sorties scolaires, les projets du collège, les activités du parcours orientation. - Favoriser la pédagogie par projet <p>1.2.4 Développer le sens de l'autonomie, la responsabilité des élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer le tutorat entre élèves, notamment en classe. - Donner des responsabilités dans et en dehors de la classe

<p>Objectif 3</p>	<p>Consolider les travaux menés avec le premier degré pour mieux suivre le parcours des élèves</p>
<p>Actions de l'objectif 3</p>	<p>1.3.1 Poursuivre la liaison dans le cadre du conseil de cycle 3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la continuité pédagogique avec le cycle 3 (constitution des classes de 6ème par les enseignants du primaire et du collège) - Mettre en place des observations croisées entre enseignants collège-primaire - Poursuivre les projets communs CM1-CM2-6^{ème} - Maintenir la venue des élèves de CM2 des écoles de secteurs en fin d'année afin de préparer leur arrivée au collège (découverte du collège, jeux, immersion en classe de 6ème, visite de l'internat) <p>1.3.2 Le conseil école-collège</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer la notion de réseau entre le collège et les écoles de rattachement - Poursuivre les parcours santé, citoyenneté et artistique et culturels mis en place dès la maternelle - Créer un outil qui permette de faire connaître aux parents les dispositifs de prise en charge de la grande difficulté scolaire et du handicap dès l'école primaire.
<p>Objectif 4</p>	<p>Former les enseignants sur les pratiques de l'évaluation, sur l'enseignement explicite, sur le FLS (français langue seconde), sur l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers</p>
<p>Actions de l'objectif 4</p>	<p>1.4.1 Prévoir un plan de formation qui réponde aux besoins de l'établissement</p> <p>(Formation sur la culture kanak, lutte contre le harcèlement, PSC, gestion de crise, informatique...)</p>

Axe 2	Développer les compétences psycho-sociales des élèves
Constats	<ul style="list-style-type: none"> - Certains élèves ont du mal à gérer leurs émotions, à organiser leur travail et manquent de confiance en eux. - Les conflits entre élèves restent fréquents, notamment dans les espaces communs (cour, réfectoire, couloirs). - Il manque des lieux et temps identifiés pour permettre aux élèves de se détendre ou de s'exprimer librement. - Les adultes manquent parfois de repères et de formation pour accompagner les élèves dans leur développement personnel. - Des élèves qui se sentent impliqués dans la vie de l'établissement
Indicateurs suivis	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'espaces de détente et d'expression - Nombre d'actions liées aux activités bien-être ou ateliers de parole. - Pourcentage d'élèves déclarant qu'ils sont contents de venir au collège - Nombre de personnels formés aux CPS et au PSC
Objectif 1	Renforcer les compétences psychosociales des élèves : cognitives, émotionnelles et sociales, la gestion de leurs émotions.
Actions de l'objectif 1	<p>2.1.1 Permettre à l'élève de mieux s'organiser dans ses affaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des temps réguliers pour aider les élèves à organiser leur travail - Développer la méthodologie avec les élèves, notamment en heure de vie de classe <p>2.1.2 Développer la confiance en soi, l'estime de soi</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer des séances sur la gestion des émotions - Travailler sur l'intelligence émotionnelle - Valoriser les petites réussites afin de développer la persévérance - Développer l'estime de soi pour chaque élève - Entretenir la motivation et l'écoute active en variant les supports pédagogiques (ressources numériques, activités plus courtes, modèles analogiques.) <p>2.1.3 Développer les compétences sociales à travers un engagement citoyen dans l'établissement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'information préalable à l'élection des délégués. - Impliquer les élèves dans la vie de l'établissement à travers leur participation au CVC, en tant qu'éco délégués et délégués de classe.
Objectif 2	Améliorer le sentiment d'efficacité des élèves
Actions de l'objectif 2	<p>2.2.1 Engager une réflexion sur le rythme de travail dans la journée d'un élève</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des temps de pause : musique, relaxation, jeux coopératifs, travail sur les neurosciences... - Créer un "temps de détente" après des cours longs ou chargés <p>2.2.2 Créer des moments conviviaux et reposants sur la journée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des moments conviviaux et des activités de relaxation dans la journée - Mettre en place un tutorat entre pairs et inter-niveaux <p>2.2.3 Développer l'empathie chez les élèves, favoriser les échanges apaisés, faire accepter les différences.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer des cercles de parole où les élèves peuvent exprimer leurs ressentis sur leur quotidien au collège.

	- Apprendre à désamorcer un conflit ou exprimer un désaccord de manière non violente en aménageant des temps de parole et de partage.
Objectif 3	Former les membres de l'équipe éducative aux CPS pour qu'ils puissent les développer chez les élèves.
Actions de l'objectif 3	<ul style="list-style-type: none"> - Former l'équipe éducative aux CPS (gestion des émotions, écoute active, communication non violente), et aux neurosciences afin que tous les élèves en bénéficient. - Former les élèves de 4e au PSC, et les valoriser comme "ambassadeurs prévention", avec délivrance d'un diplôme officiel en fin d'année. - Créer des fiches outils à destination des enseignants pour repérer un mal-être, mener un entretien bienveillant, ou orienter vers les bons interlocuteurs. - Développer la formation aux premiers secours citoyen (PSC) (formateur(s) – élèves de 4ème et adultes)

Axe3	Poursuivre la lutte contre le harcèlement et les incivilités
Constats	<ul style="list-style-type: none"> • Établissement engagé dans la démarche ABMA incluant l'ensemble de la communauté éducative (labellisation en 2023) • Progrès réalisés en matière de communication non violente, de cadre de travail et d'autonomie des élèves même si ce point nécessite une attention constante. • Environnement favorable au bien-être des élèves • Défaut d'estime de soi toujours perçu chez les élèves • Rythme de travail des élèves (hors internes) : longues journées (temps de transport important), fatigabilité. • Peu de moments calmes et conviviaux proposés aux élèves en dehors des cours (absence de foyer) • Santé scolaire : pas de local dédié à l'infirmerie scolaire – temps de présence insuffisant de l'infirmière scolaire
Indicateurs suivis	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'entretiens réalisés par la CPE dans le cadre de la gestion des émotions et des conflits. - Nombre de punitions et sanctions liées au comportement et incivilités - Nombre de réunions de l'équipe ressource harcèlement sur l'année.
Objectif 1	Faire du collège un lieu d'accueil serein qui favorise des relations apaisées entre élèves
Actions de l'objectif 1	<p>3.1.1 Faire de la lutte contre le harcèlement une priorité pour le bien-être des élèves.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunir régulièrement l'équipe harcèlement pour faire un point sur ce thème. (1 fois par période) - Sensibiliser les élèves sur ce thème, toutes les classes, tous les ans. - Informer toute la communauté - Favoriser la tolérance et le respect en organisant notamment des temps et événements de cohésion (semaine de l'égalité avec concours de dessin et/ou texte, journée NAH avec code vestimentaire, sortie cohésion CVC, photos de classe) <p>3.1.2 Poursuivre les actions qui répondent au niveau 3 de la démarche ABMA</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunir régulièrement l'équipe ABMA - Consulter toute la communauté pour prioriser les actions liées au climat scolaire - Apprendre aux élèves à décrypter et nommer leurs émotions pour façonner leur personnalité et mieux se comprendre <p>3.1.3 Poursuivre les actions liées au rythme journalier des élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre une réflexion pédagogique autour de temps de lecture ou de travaux calmes dans le cadre des cours et les associer à des moments calmes et conviviaux - Poursuivre l'accessibilité des élèves au CDI en dehors des heures de cours. - Alléger la journée en préservant, si possible, la dernière heure pour des activités ludiques ou sportives.

Objectif 2	Poursuivre l'amélioration des espaces de vie communs
Actions de l'objectif 2	<p>3.2.1. Créer et aménager des espaces d'expression</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des séances de vie de classe pour identifier les émotions des élèves et les laisser s'exprimer - Développer des espaces et des ateliers d'expression <p>3.2.2 Mettre en place des espaces de repos et de détente dans l'établissement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire en sorte qu'un foyer soit mis en place dans l'établissement. - Conserver l'espace d'accueil du hall d'entrée de la vie scolaire. <p>3.2.3 Développer l'aménagement de l'établissement pour en faire un espace d'accueil convivial</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'aménagement de la cour (tables, évacuation des eaux) et l'organisation spatiale des récréations (impliquer les élèves du CVC) - Poursuivre l'aménagement de la salle des professeurs et du faré - Mettre à disposition des salles de cours propres avec un mobilier en bon état et non dégradé. - Créer un local dédié à l'infirmière scolaire. (Accueil et soins)
Objectif 3	Améliorer l'hygiène de vie et la santé des élèves
Actions de l'objectif 3	<p>3.3.1 Poursuivre les actions de prévention (hygiène alimentaire et sécurité routière)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les actions d'éducation pour la santé sur tous les niveaux - Faire une priorité à l'équilibre alimentaire, le sommeil, l'usage des écrans et l'hygiène dentaire. - Faire en sorte que tous les élèves aient une information à la sécurité routière chaque année (ASSR1 – ASSR2) <p>3.3.2 Lutter contre les addictions, faire en sorte que l'établissement soit préservé du cannabis</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer plus d'interventions ou de débats dans le cadre de l'EMI (danger des écrans) et d'affiches de prévention. - Préserver l'établissement de toute introduction de substances addictives (tabac, cannabis, cigarette électronique...) - Sensibiliser tous les élèves aux effets néfastes du tabac et du cannabis. - Poursuivre le partenariat avec Déclic dès la première consommation.

Axe 4	Poursuivre et développer les partenariats
Constats	<ul style="list-style-type: none"> - Bonnes relations de confiance dans le fonctionnement du collège - Les parents savent qu'ils peuvent avoir un accueil au collège dès qu'il y a un problème. - Les actions culturelles (notamment les résidences) permettent d'entretenir de bonnes relations avec les parents, les coutumiers, et les associations locales. - Les coutumiers soutiennent le travail du collège et viennent dès que nous les sollicitons. - Nous n'avons pas de référent coutumier dans chaque district - Manque de communication sur les aides financières qui existent au niveau du collège
Indicateurs suivis	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un local de soins pour l'infirmière scolaire - Nombre d'interventions concernant la prévention et l'éducation à la santé - Pourcentage d'élèves inscrits à l'internat provincial de Wani par rapport aux élèves inscrits au collège

Objectif 1	Poursuivre et développer le partenariat avec la Province Nord
<p>Actions de l'objectif 1</p>	<p>4.1.1 Partenariat autour de la santé des élèves : local infirmerie - éducation pour la santé – prévention.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place et développer un véritable Parcours éducatif de santé en impliquant tous les partenaires sur ces 3 axes : éducation, prévention et protection. - Développer une action à visée éducative et à destination de tous les élèves, spécifiquement sur le handicap en impliquant les élèves d'ULIS : comprendre le handicap pour "vivre et grandir ensemble". - Avec le CESCE, organiser l'intervention d'une infirmière scolaire dans le cadre de l'éducation pour la santé sur un thème défini au préalable : addiction, hygiène, importance du sommeil, développement pubertaire, le métier d'infirmier... - Mettre en place un projet commun = internat-collège-DASS Nord ou ASSNC autour de différents thèmes répondant partiellement aux problématiques de santé spécifiques des élèves = addictions (écrans, cannabis etc.) santé mentale, hygiène bucco-dentaire, hygiène alimentaire, l'adolescence et transformations, etc. - Informer les parents sur l'éducation à la vie affective, relationnelle, et sexuelle (EVARS) dispensée au collège - Poursuivre les théâtres-forums ainsi que les interventions de l'éducatrice sanitaire auprès des élèves. - Organiser l'intervention de la sage-femme sur le thème de l'éducation à la sexualité (information, prévention, explications) = complément important au cours de SVT. <p>4.1.2 Développer le partenariat avec l'internat provincial de Wani pour augmenter le nombre d'internes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer un projet de fin de journée pour qu'enseignants et éducateurs de l'internat puissent travailler ensemble autour d'ateliers éducatifs ou de l'aide aux devoirs pour les internes. - Partager les semaines à thèmes organisées par l'internat et le collège pour donner de la cohérence aux projets. - Poursuivre la mutualisation des personnels, des locaux et du plateau sportif dans le cadre de la convention de partenariat internat/collège. - Poursuivre les échanges hebdomadaires autour de la scolarité des élèves entre internat et collège. - Organiser une journée porte ouverte à l'internat lors des rencontres parents professeurs. - Elaborer des projets communs avec l'Internat et/ou les parents et/ou les associations locales (Potagers, compostage, reboisement, embellissement des espaces du groupe scolaire etc.) <p>4.1.3 Partenariat pour la construction, l'entretien et la rénovation des bâtiments</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déployer des panneaux photovoltaïques pour alimenter l'établissement en électricité renouvelable. - Poursuivre le plan de rénovation des locaux qui commencent à vieillir - Construire un bâtiment dédié à la santé et à la classe ULIS.

<p>Objectif 2</p>	<p>Poursuivre les alliances éducatives en particulier avec le travail des coutumiers et l'implication des parents</p>
<p><i>Actions de l'objectif 2</i></p>	<p>4.2.1 Mettre en place des outils de parentalité qui aident à mieux répondre aux exigences de l'école.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux parents de participer aux différents projets pédagogiques et éducatifs organisés par le collège pour mieux accompagner leur enfant. - Permettre à l'APE de réaliser des mini-projets sous forme d'intervention avec les élèves sous couvert du chef d'établissement les vendredis après-midi pour les classes en permanence. - "Parole aux parents" = Maintenir le projet en élaborant un planning de thèmes et inviter des intervenants (professionnels) aidant sur le thème de la parentalité - Engager une réflexion sur un dispositif type "Ouvrir l'école aux parents" <p>4.2.2 Associer les clans, le district et l'aire coutumière dans l'accompagnement des parents, élèves et projets de l'établissement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Instaurer un accueil en tribu par les coutumiers à chaque pré-rentrée afin d'immerger et d'ancrer les enseignants au sein de la commune et auprès des parents. - Mettre en place, une fois dans l'année, une remise des bulletins dans les tribus afin de renforcer le lien avec les familles. - Découvrir ou faire découvrir le Conseil des Clans et son président - Permettre à chaque district de se présenter à chaque début d'année ainsi qu'un projet (facultatif) qu'il souhaiterait mener avec une classe du collège <p>4.2.3 Faire découvrir et partager les différentes cultures présentes dans l'établissement pour mieux faire alliance</p> <ul style="list-style-type: none"> - A travers les résidences culturelles, les semaines à thèmes, la cuisine, partager les valeurs communes en respectant les différences de chacun. - Faire connaître les codes de chacun pour que l'établissement s'inscrive dans son environnement et facilite la continuité éducative. <p>4.2.4 Poursuivre les bonnes relations partenariales notamment avec les associations locales et la gendarmerie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux gendarmes de faire des actions de prévention et des interventions ponctuelles en matière de lutte contre les stupéfiants - Dans le cadre de la VDL, poursuivre l'organisation de friperie et d'actions solidaires avec les élèves de Segpa et les associations locales.

<p>Objectif 3</p>	<p>Développer les partenariats avec la mairie, les institutions calédoniennes et le Vice-Rectorat</p>
<p>Actions de l'objectif 3</p>	<p>4.3.1 Poursuivre le partenariat éducatif avec la mairie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretenir des relations privilégiées et facilitatrices avec le maire et ses adjoints. - Maintenir le partenariat avec la caisse des écoles sur l'organisation des transports scolaires, la mise à disposition de la salle de sports, les interventions des animateurs de WWLS sports et du GENSL notamment dans le cadre la section sportive football. - Bénéficier des supports logistiques communaux pour nos différentes manifestations <p>4.3.2 Permettre une meilleure compréhension du fonctionnement des institutions calédoniennes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chaque année, permettre la visite (virtuelle ou en présentielle) des institutions Province Nord, gouvernement, congrès, haussariat, Sénat Coutumier, et tribunaux - Créer des passerelles ou partenariat avec le Gouvernement et la Province Nord avec l'aide de l' élu provincial en charge de la santé afin de permettre aux élèves de 4e de découvrir les métiers de la santé : visite du CHN Nord ou Médipôle, CMS - Continuer à associer les délégations académiques du vice-rectorat dans nos différentes actions

<p>Axe 5</p>	<p>Donner de l'ambition aux élèves dans leur parcours d'orientation</p>
<p>Constats</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Orientation en fin de 3ème générale et 3ème Prépa-Métiers : Le taux d'élèves envisageant la voie générale et technologique reste inférieur à la moyenne académique. - Tendances genrées dans les choix de formation : Une différenciation selon le genre est observée dans les orientations post-3ème. - Méconnaissance des filières : Les élèves et parents méconnaissent les filières technologiques ; les élèves et parents de SEGPA méconnaissent les filières professionnelles - Des tendances genrées dans les choix de formation : Une différenciation selon le genre est observée dans les orientations post-3ème. - Écart entre projet et réalité : Un décalage important est observé entre les projets d'orientation des élèves et leur faisabilité, en raison de contraintes financières et logistiques. - Concept de soi : Des fragilités liées à l'estime de soi et à la confiance en soi sont observées chez les élèves, en lien avec les difficultés socio-économiques et culturelles propres aux zones rurales. - Le suivi de cohorte révèle : <ul style="list-style-type: none"> ❖ de grandes fragilités pour les élèves qui entrent en 2nde GT ❖ un retour des élèves au LPA Do Neva alors qu'orientés ailleurs au 1er vœu. <p>Le parcours d'orientation est structuré, formalisé et ambitieux. Il est exploité par l'ensemble des enseignants sur tous les niveaux La section de 3ème Prépa Métiers permet aux élèves d'avoir des choix éclairés et des parcours ambitieux.</p>
<p>Indicateurs suivis</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Le pourcentage d'élèves acceptés au premier vœu d'affectation. -Le taux moyen quotidien d'absentéisme. -Le pourcentage d'élèves au lycée (n+1) qui passent dans le niveau supérieur. -Le pourcentage d'élèves diplômés en CAP (2 ans) ou BAC (3 ans)
<p>Objectif 1</p>	<p>Le parcours de l'élève</p>
<p>Actions de l'objectif 1</p>	<p>5.1.1. Développer et pérenniser un parcours "orientation" s'appuyant sur une démarche pédagogique et une progression commune articulée autour des points suivants de la 6ème à la 3ème :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Réfléchir sur soi : centres d'intérêts, points forts, points bloquants, moteurs motivationnels, système de valeurs ● Développer la confiance en soi. ● S'informer pour nourrir sa réflexion, ouvrir de nouvelles perspectives et se projeter ● Sélectionner des pistes, hiérarchiser ses préférences, formuler des hypothèses de projet, élaborer une stratégie d'orientation ● Identifier les moyens à mobiliser pour arriver à son objectif ● Sensibiliser sur l'égalité filles et garçons et la mixité des parcours. ● Mettre en œuvre le projet. ● Favoriser les partenariats (familles, acteurs locaux, structures éducatives). <p>5.1.2. Poursuivre le développement du Parcours bilangue</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'approprier sa propre culture et en faire en force pour son parcours - S'appuyer sur la langue, sur la culture, sur la coutume et les valoriser comme atouts pour se donner de l'ambition. - S'ouvrir sur l'Océanie et sur le monde à travers la pratique de l'anglais.

	<p>5.1.3. Poursuivre la personnalisation des parcours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Personnaliser les parcours (SEGPA, Prépa Métiers, ULIS, sections sportives) pour répondre aux besoins des élèves et qu'ils trouvent un sens à l'école. Faire une adéquation entre leurs capacités et leurs aspirations. - Poursuivre les entretiens de motivation avec la CPE et/ou le professeur principal. - Proposer des périodes de stage ou d'alternance, pour consolider le projet d'orientation. - Préparer les élèves d'ULIS à une orientation choisie et réussie. <p>5.1.4. Augmenter l'ambition scolaire des élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> - Programmer la venue d'anciens élèves, la venue d'ambassadeurs de métier, des visites d'entreprises - Poursuivre les actions de découverte pluridisciplinaires en dehors de Houailou - Organiser des entretiens d'orientation approfondis avec le PsyEN - Continuer à consolider la notion de métier dès la classe de 4e et découvrir les différentes familles de métiers (intervention prof Doc + référente Prépa métiers ou PLP SEGPA) - Enrichir le rayon "Orientation du CDI" (livres ONISEP guide des métiers par domaine + magazines, dépliants d'entreprise etc.)
<p>Objectif 2</p>	<p>La réussite de l'élève après le collège</p>
<p>Actions de l'objectif 2</p>	<p>5.2.1. Atteindre les objectifs de début de seconde en diminuant l'écart entre le contrôle continu et les résultats ponctuels du DNB</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expliquer les épreuves ponctuelles : déroulé, contenu et attendu - Créer des épreuves communes et ponctuelles dès la classe de 5ème Proposer aux élèves une progression commune par matière et pour chaque niveau - Donner aux élèves la possibilité de s'autoévaluer - Inclure un ou plusieurs créneaux hebdomadaires type "Devoirs faits" afin de remédier et/ou consolider les compétences de Cycle 4 par domaine. <p>5.2.2. Optimiser l'orientation des élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expliquer les procédures d'affectation (vœux) aux élèves et aux parents - Impliquer les parents dans la construction du projet d'orientation : information, faisabilité, travail collaboratif
<p>Objectif 3</p>	<p>La mise en place d'une liaison collège-lycée général et technologique</p>
<p>Actions de l'objectif 3</p>	<p>5.3.1. Mettre en place une relation entre enseignants de 3ème et de 2nde</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travailler avec le corps d'inspection pour organiser des formations communes, des observations croisées entre enseignants de lycée et de collège. - Mettre en place un conseil "collège-lycée" avec le lycée de secteur <p>5.3.2. Mieux préparer nos élèves au lycée en travaillant sur les attendus de 2nde</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer une journée d'immersion en classe de 2nde - Visiter un lycée GT - Préparer à la posture lycéenne - Etablir un tutorat entre une classe de 1ère GT (LGT Kéla) et la classe de 3ème générale

	<p>5.3.3. Présenter les filières et les formations pour mieux informer parents et élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser un forum sur l'orientation préparé par les élèves en lien avec les proviseurs des lycées. - Poursuivre les cafés orientation en 3ème - Présenter les filières et les formations pour mieux informer parents et élèves "dès la classe de 4ème"
Objectif 4	La formation des enseignants à l'accompagnement à l'orientation
Actions de l'objectif 4	<p>5.4.1. Former les enseignants à l'ADVP : l'activation du développement vocationnel et personnel (méthodologie d'accompagnement à l'orientation) en 4 phases.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● L'exploration (phase de découverte de soi) ● La cristallisation (phase de compréhension : idées de projet) ● La spécification (phase d'évaluation : mesurer le possible, la faisabilité du projet) ● La réalisation (phase d'orientation active : la décision, le choix). <p>-> Cela permettra de consolider l'objectif 1.</p>